

Un an après la mort de Samuel Paty, qu'est-ce qui a changé dans l'Éducation...

17-22 minutes

La mort de l'enseignant Samuel Paty, le 16 octobre 2020, victime d'une attaque terroriste islamiste perpétrée à la sortie de son collège de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), a soulevé une énorme émotion dans la communauté éducative. Quelles sont les conséquences du décès de ce professeur d'histoire-géographie ? Qu'a-t-il changé au sein de l'Éducation nationale ? AEF info a interrogé plusieurs acteurs de l'enseignement scolaire : cheffe de l'IGESR, présidente du CSP, recteur, SGA, chefs d'établissement, enseignants, parents d'élèves.... Ils évoquent "la prise de conscience que les enseignants sont une cible" et observent une évolution sur les pratiques, plus collectives, des enseignants sur les sujets de la laïcité et de la liberté d'expression. Cet évènement a été l'occasion aussi de préciser le cadre de l'enseignement sur ces sujets.





Plusieurs établissements et écoles ont reçu le nom de Samuel Paty MaxPPP

"Dans chaque école, dans chaque collège, dans chaque lycée, nous redonnerons aux professeurs le pouvoir de faire des républicains", déclarait le président de la République le 21 octobre 2020, lors de l'hommage rendu à l'enseignant Samuel Paty, tué dans un attentat quelques jours plus tôt ([lire sur AEF info](#)). "Nous les formerons, les considérerons comme il se doit, nous les soutiendrons, nous les protégerons autant qu'il le faudra, dans l'école comme hors de l'école", promettait le chef de l'État, pour qui Samuel Paty est devenu "le visage de notre détermination à continuer d'enseigner et à être libre".

Dans la foulée, le gouvernement a enrichi les dispositions du projet de loi confortant les principes de la République (dit "séparatisme") dans le but de protéger les enseignants et, plus largement, les fonctionnaires dans leurs fonctions ([lire sur AEF info](#)). Ainsi, la formation à la laïcité a été renforcée, un délit de mise en danger de la vie d'autrui par diffusion d'informations en ligne a été créé. Les parlementaires ont également créé un délit d'entrave à l'exercice de la fonction d'enseignant. Le Grenelle de l'Éducation, lancé quelques jours après l'assassinat de l'enseignant ([lire sur AEF info](#)), a intégré un atelier portant sur la "protection et les valeurs de la République".

Un an après la mort de Samuel Paty, AEF info a interrogé plusieurs acteurs du système éducatif pour analyser de l'impact de cet évènement dramatique et inédit.

"une prise de conscience que les enseignants sont une cible"



Caroline Pascal, cheffe de l'IGÉSR

| © *Philippe DEVERNAY / MEN*

Caroline Pascal, cheffe de l'IGÉSR. "La mort de Samuel Paty dans des conditions intolérables et sans précédent a représenté un traumatisme profond pour toute la communauté éducative. Le contraste entre la barbarie de l'assassinat commis au nom d'un détournement de valeurs religieuses et la grandeur de la transmission des valeurs de la République par l'éducation a réveillé le sentiment collectif d'attachement au métier d'enseignant, de sa noblesse autant que de sa vulnérabilité soudaine.

Cela n'a laissé personne indemne, ni les professeurs, ni les élèves, ni les parents, générant de l'inquiétude et un besoin de

sécurité bien sûr mais rappelant aussi le rôle essentiel de l'éducation comme rempart à la radicalisation et aux dérives sectaires. Les cérémonies organisées dans tous les établissements l'ont montré.

L'institution s'est mise tout de suite au travail pour apporter les outils, les formations et la protection nécessaires aux professeurs désemparés. Il y aura un avant et un après Samuel Paty et, si cela ne donne pas de sens à l'insensé, cela aura eu pour conséquence de rappeler l'urgence de nous armer pour répondre à une menace jusque-là inconcevable."

Souâd Ayada, présidente du Conseil supérieur des programmes. "Depuis l'assassinat de Samuel Paty, les professeurs éprouvent une plus grande insécurité dans l'exercice de leur métier. L'espace singulier de la classe entendu comme ce lieu où l'on prend la parole en toute confiance et en toute liberté est interrogé. La confiance et la liberté nécessaires pour enseigner ont été frontalement contestées, si bien que les phénomènes d'évitement, voire d'autocensure, doivent se multiplier. Plus généralement, l'assassinat de Samuel Paty nous a révélé un pan de l'histoire de la société française que délimitent deux ouvrages : les Territoires perdus de la République (publié en 2002) et les Territoires conquis de l'islamisme (publié en 2020)."

"Les professeurs éprouvent une plus grande insécurité dans l'exercice de leur métier"

Souâd Ayada, présidente du CSP

Alain Seksig, secrétaire général du Conseil des Sages de la laïcité, IA-IPR vie scolaire. La nouvelle, tragique, m'a choqué mais elle ne m'a pas étonné. Lors du séminaire des référents laïcité, organisé trois jours auparavant, le 13 octobre 2020,

Bernard Rougier, sociologue spécialiste de sociologie politique, expliquait que l'école est l'institution française particulièrement visée par les islamistes. Les référents laïcité avaient ces propos en tête au moment de l'attentat.

Aujourd'hui, je suis plus impatient devant ceux qui nient les problèmes. Cet évènement m'a conforté dans l'objectif d'être au clair sur ces questions de laïcité et valeurs de la République, de la nécessité d'affirmer et de porter haut nos principes républicains. Je pense que nous acceptons désormais de regarder les problèmes en face, il y a une indéniable prise de conscience de chacun. Mais rien n'est jamais acquis."



Le Premier ministre Jean Castex devant le collège de Samuel Paty

| *MaxPPP*

"L'ÉMOTION RESTE FORTE UN AN APRÈS"

Raphaël Muller, recteur d'Amiens. "À titre personnel, comme Français et comme professeur d'histoire, j'ai été très touché par l'assassinat de Samuel Paty. Cette émotion reste forte un an après. En tant que recteur, j'ai la responsabilité de veiller à la transmission des valeurs de la République. Il faut souligner que

ce travail a été engagé dans les établissements depuis plusieurs années.



Raphaël Muller, recteur d'Amiens.

| *Droits réservés - DR*

Ce qui a changé depuis l'assassinat de Samuel Paty, c'est la prise de conscience collective que les enseignants sont une cible en raison même de leur fonction. Face à la menace terroriste, nous devons protéger nos personnels, en lien étroit avec les préfetures et les forces de sécurité, et poursuivre notre mission de transmission des valeurs de la République. Nous mettons fortement l'accent sur la formation initiale et continue : toute personne entrant dans l'académie doit être formée à ces questions. Cela répond à une vraie demande car

pour beaucoup d'enseignants, cette transmission n'est pas forcément aisée.

Notre équipe académique sur les valeurs de la République peut intervenir dans un établissement quand il y a une tension. Pour cela, il faut que nous ayons connaissance des incidents. Nous avons beaucoup insisté depuis un an auprès des chefs d'établissement sur la nécessité du signalement. Ce n'est pas toujours simple parce qu'il faut lever deux appréhensions : d'une part, rappeler qu'il n'y a pas de lien entre le nombre de faits remontés et l'évaluation du chef d'établissement, d'autre part, bien expliquer que signaler ne signifie pas dénoncer. C'est parfois compliqué pour les équipes qui s'interrogent sur les conséquences pour un élève qui a par exemple contesté un enseignement. Il faut convaincre que le signalement permet d'apporter des réponses. Nous nous réunissons chaque semaine au rectorat pour analyser les remontées et faire le point sur ce qui a été engagé dans chaque situation.

L'aspect le plus nouveau, c'est l'appropriation collective de cette question dans les établissements scolaires, même si on n'est pas encore au bout de la réflexion. La transmission des valeurs de la République concerne l'ensemble de la communauté éducative et pas seulement les professeurs d'histoire-géographie à travers l'EMC. Nous avons souhaité cette année qu'il y ait un temps consacré à cette question dans chaque établissement, lors de la réunion de prérentrée. Il faut mener des actions concrètes, en valorisant la démocratie collégienne et lycéenne : un établissement scolaire est une petite République, où l'on apprend la citoyenneté, le respect de la parole de l'autre, l'argumentation. Cela passe aussi par des cérémonies, comme des remises de diplômes ou la participation à des commémorations patriotiques. J'ai par

exemple participé le 9 décembre, jour de la laïcité, à la plantation d'un arbre à la mémoire de Samuel Paty au lycée professionnel des Jacobins à Beauvais."

Benoît Verschaeve, secrétaire général de l'académie de Versailles. "Nous avons été très choqués par cet évènement car il s'est produit dans notre académie. C'est un pas supplémentaire dans les attaques contre les valeurs de notre République : après l'assassinat de journalistes, de policiers, de musiciens... la cible a été celle d'un professeur. L'éducation et la place de l'école doivent être renforcées pour lutter plus efficacement contre ces attaques".

"C'est l'état d'esprit qui a évolué"



Sophie Vénétitay, secrétaire générale adjointe du Snes-FSU

| **Droits réservés - DR**

Sophie Vénéitay, secrétaire générale du Snes-FSU. "C'est l'état d'esprit qui a évolué plutôt que des mesures concrètes, d'autant que, heureusement, nous n'avons pas été confrontés à des situations identiques et n'avons donc pas de point de comparaison. Il y a par exemple une sensibilité plus grande à tous les niveaux de l'éducation nationale aux questions de relations avec les parents d'élèves. C'est au niveau des pratiques collectives que les choses ont pu évoluer.

Il y a bien, de neuf, la formation à la laïcité, et être formé à cela, échanger avec les collègues est toujours positif. Mais la vision de la laïcité telle qu'elle est portée par Jean-Michel Blanquer ne répond pas à ces besoins-là. Il en a une vision très restrictive, qui brouille les choses.

Nous avons le sentiment qu'une fois passés les hommages et les grandes déclarations du Grenelle, les procédures pour soutenir les personnels ne sont pas arrivées."

Jean-Rémi Girard, président du Snaic. "Sur le court terme, il n'y a pas vraiment eu de modifications majeures. Sur le moyen terme, des choses sont lancées, qui paraissent utiles mais reste à savoir si les actes correspondront aux paroles. Je pense au carré régalien ([lire sur AEF info](#)) : le fait que chaque agent soit informé sur les dispositifs de protection et sache vers qui se tourner s'il est confronté à un phénomène de radicalisation, de harcèlement, d'atteinte aux valeurs de la République ; l'engagement d'une réponse rapide en cas d'amorce d'un conflit ; l'accord systématique d'une protection fonctionnelle en cas d'agression ; l'accompagnement par l'institution de dépôts de plainte. Ces éléments-là sont le cœur du sujet : ce n'était pas un problème de formation professionnelle mais de

transmission d'information et de protection.

"Cet événement a renforcé l'engagement des enseignants dans la construction de programmes en faveur de la laïcité. "

Valérie Nicaise-Oudart, principale de collège

En revanche, concernant la formation à la laïcité, le cahier des charges est à côté de la plaque. Il alourdit, empile sans traiter réellement les sujets : il ne dit pas ce qu'est une atteinte, ce que doit être la réaction avec les familles, la réaction face aux provocations d'un élève... En revanche, si les guides "valeurs de la République" sont clairs et intéressants, ils ont été complètement éclipsés par les affiches laïcité, que l'on trouve nulles qui plus est."

Christine Guimonnet, secrétaire générale de l'APHG. "Dans mon quotidien, rien n'a changé. Je n'ai rien changé dans ma pratique pédagogique, je ne me censure pas, ce qui ne veut pas dire qu'on n'a pas des échanges avec les élèves. Je n'ai pas l'impression que les enseignants d'HG-EMC aient changé leur pratique. Mais il ne faut pas trop surinvestir l'EMC car nous n'avons que 18 heures par an.



Par ailleurs, alors que nous demandions d'être mieux outillés

juridiquement, nous n'avons rien vu de nouveau. En revanche, le plan de formation à la laïcité ([lire sur AEF info](#)) n'est pas inutile car certains collègues ne sont pas très au clair là-dessus, confondant la laïcité scolaire et le droit de tout faire. Il faut toutefois que ces formations soient organisées en fonction des besoins du terrain car, d'un bassin à un autre, ils ne sont pas forcément les mêmes.

Nous attendons aussi que, à chaque fois que des collègues se sentent menacés, ils soient systématiquement soutenus par l'institution. Le discours du ministre est clair : les professeurs doivent être respectés et défendus. Il ne faudrait pas que l'on constate des discordances entre ce que dit le ministre et ce qui se passe vraiment en cas de problème de majeur."



Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du SNPDEN-Unsa.

| *Droits réservés - DR*

Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du SNPDEN-Unsa.

"Cet événement a été un tel électrochoc général qu'il ne pouvait pas ne rien se passer. Il ne se passait pas rien avant mais ça a relancé des échanges, des audits pour refaire un état des lieux. Un plan de formation est sorti, qui n'aura certes pas de résultats instantanément, et il y a eu une réactivation des circuits de communication dans les académies, notamment autour de l'identification de situations d'atteinte aux valeurs de la République. Des choses existaient mais elles étaient mal connues, mal partagées. Cela démontre une volonté louable d'avancer dans ces questions."

Valérie Nicaise-Oudart, principale du collège Aimée-Césaire à Vaulx-en-Velin (Rhône). "Après l'assassinat, les parents d'élèves ont tenu, spontanément, à manifester leur soutien à la communauté enseignante. C'est un fait rare. L'ensemble des enseignants et des élèves ont ensuite fait un gros travail sur la laïcité. Nous avons planté un arbre de la liberté, avec élèves, enseignants et parents. Nous avons ensuite voulu sortir de l'émotion, de la réaction et avons engagé un travail de fond sur la laïcité, en l'intégrant à nos cursus d'arts plastiques notamment.

Globalement, cet événement a renforcé l'engagement des enseignants dans la construction de programmes en faveur de la laïcité. Les équipes travaillaient déjà beaucoup sur ces questions mais ils se concertent désormais davantage, pour produire des ressources communes, avoir un discours commun. C'est aussi un moyen d'éviter que les questions ou remarques des élèves puissent être dirigées vers un professeur en

particulier".

François Bonneau, vice-président de Régions de France.

"Cet évènement dramatique a fait la lumière sur la place et l'importance incontournable de l'Éducation nationale dans la formation de nos jeunes. Le public a pris conscience que le métier d'enseignant était porteur de valeurs fondamentales, comme la laïcité. Le regard du public a changé aussi sur les missions de l'Éducation nationale et sur le métier d'enseignants. Le public a réalisé la difficulté de ce métier."



Hommage à Samuel Paty

| *MaxPPP*

des familles plus "sensibles" à la laïcité

Olivier Toutain et Isabelle Fery, président et vice-présidente

de la Peep. "Au moment de l'assassinat, il y a eu un sursaut d'effroi. Les enseignants ont eu un dialogue entre eux et avec leurs élèves. Il y a eu un vrai temps d'échange, notamment sur la liberté pédagogique. Sur le terrain, nous avons dû expliquer à certains parents ce qu'est la liberté pédagogique. Les enquêtes réalisées auprès des élèves sur la laïcité montrent qu'ils en ont une autre conception et ne voient pas en quoi elle les protège.

Elles ont mis en avant leur ressenti de ce qu'est la liberté d'expression et permis aux professeurs de voir l'évolution des élèves et la nécessité, par endroits, de reprendre les bases.

"Désormais, le cours sur la liberté d'expression est davantage codifié par l'Éducation nationale. Ça rassure certaines familles et la communauté éducative".

Olivier Toutain, président de la Peep

L'attentat de Conflans-Sainte-Honorine a fait réfléchir les enseignants et créé un déclic : chacun d'eux, indépendamment de sa discipline, s'est emparé de la question de la liberté d'expression. Les parents, eux aussi, peuvent avoir une conception élastique de la laïcité. C'est parfois compliqué d'avoir un dialogue avec eux, même avec nos adhérents nous marchons sur des œufs. Tout comme pour l'éducation à la sexualité, certains s'interrogent sur l'enseignement de la laïcité. On leur explique qu'il y a des contenus spécifiques, adaptés à chaque âge. Plus largement, cet évènement a permis d'avoir des échanges sur ce qu'est l'EMC, la laïcité, l'École de la République. Désormais, le cours sur la liberté d'expression est davantage codifié par l'Éducation nationale. Ça rassure certaines familles et la communauté éducative".

Carla Dugault, co-présidente de la FCPE. "Avec la Ligue de l'enseignement et l'Observatoire de la laïcité, nous avons fait un livret à usage des parents expliquant ce qu'est la laïcité. Ceux qui ne connaissaient peut-être pas bien le principe y sont désormais beaucoup plus sensibles. Nous avons eu des temps d'échange avec les parents, c'était très important.

Au niveau de l'école, les enseignants ne sont pas assez outillés, par l'Éducation nationale, en termes de formations et de ressources. Il faut davantage accompagner ces

'transmetteurs'. Les parents se sont rendu compte que les professeurs sont ceux qui transmettent les valeurs de la République, c'est un métier très important à leurs yeux. La relation entre parents et enseignants n'est pas toujours évidente, elle est parfois fragilisée mais nous sommes là pour faire de la médiation et en sorte que ça se passe bien."

les commémorations prévues

Le MEN a demandé aux établissements d'organiser, vendredi 15 octobre, un hommage à Samuel Paty ainsi qu'un temps d'échanges. Jean-Michel Blanquer rendra un hommage au professeur au ministère le 16 octobre ([lire sur AEF info](#)). Ce même jour, une cérémonie devrait avoir lieu au collège du Bois-D'Aulne de Conflans-Sainte-Honorine, où exerçait Samuel Paty.

Des commémorations sont prévues dans plusieurs académies. Par exemple, dans l'académie de Nantes, une commémoration musicale de la mort de Samuel Paty est prévue, dans plusieurs établissements. Dans l'académie de Rennes, la cour du lycée d'Argentré, à Vitré (Ille-et-Vilaine) sera baptisée "cour Samuel Paty".

Dans l'académie de Versailles, l'Inspé organise, en collaboration avec le rectorat, une journée d'études le 8 décembre 2021 sur le thème "Enseigner et éduquer à la laïcité après l'événement de l'assassinat de Samuel Paty. Nouvelles épreuves, nouveaux défis, nouveaux enjeux.